que la nature humaine a des qualités qui rachètent ses défauts, et appuiera une direction sincère et désintéressée. Je parle du projet de l'enseignement des adultes par l'université Saint-François-Xavier, d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse. Il y a une vingtaine d'années, les professeurs de cette université ont commencé à organiser, sous la direction de l'évêque Morrison, les habitants de ce diocèse en groupes d'études, l'idée fondamentale étant que les citoyens pourraient euxmêmes résoudre les problèmes de la société, si on les dirigeait et éclairait convenablement. Les débuts furent difficiles, les obstacles à surmonter furent nombreux, les progrès lents, mais le succès a courronné leur persévérance. J'eus l'agréable privilège de siéger, en août dernier, à la conférence rurale et industrielle tenue annuellement par l'Université. Plus de mille personnes, venues de presque toutes les parties de l'Amérique du Nord, y assistaient, et c'était déjà une merveille que d'entendre la seule narration du travail accompli. On me dit entre autres choses qu'au moment où le mouvement fut lancé, les habitants de certains villages de pêcheurs étaient si pauvres qu'ils ne possédaient pas une seule vache à eux tous, et les chefs durent commencer par leur fournir quelques chèvres, seul animal pour lequel on pouvait trouver de la nourriture. Aujourd'hui, il n'y a pas une seule famille dans ces mêmes villages qui ne possède au moins une vache, changement remarquable opéré par l'économie, l'industrie, et la coopération. Presque tout le monde travaille, fait de petites épargnes, et les adultes comme les enfants fréquentent tous les écoles pour apprendre à travailler. Il n'y a pas si longtemps que le communisme et autres doctrines subversives se prêchaient ouvertement dans les Sydneys et autres centres industriels. Aujourd'hui, ces propos sont rares. Si la vipère n'est pas morte, elle est du moins bien affaiblie.

Les gens comprennent maintenant clairement que même s'il reste, peut-être pour toujours, des maux à rectifier, tout homme honnête et industrieux peut gagner sa vie au Canada, pourvu qu'il y ait coopération entre les habitants; et ils comprenent que peu de pays au monde offrent autant d'avantages, et que nul n'en offre plus. Devant le succès des idées qui président à des efforts quelque peu semblables dans d'autres parties du monde, on a droit d'espérer que le mouvement si heureusement lancé à la Nouvelle-Ecosse devienne un facteur puissant dans la réhabilitation du Dominion. Il s'étendra bientôt aux autres parties des Provinces Maritimes, et de là au reste de l'Amérique du Nord. De quel L'hon. M. HUGHES.

précieux secours, de quelle inspiration pourraient être des hommes comme sir Edward Beatty, sir Herbert Holt, sir Charles Gordon et autres à ce mouvement! Peut-être s'apercevront-ils que ce travail est digne de leurs grands talents, de leur habileté comme meneur d'hommes. Jusqu'ici, tout ce qui s'entreprend dans le mouvement d'Antigonish, le travail de tous les jours se commencent toujours en invoquant le nom de Dieu. Tant que régnera cette attitude, tout ira bien. Une autorité indiscutable nous apprend que Dieu se réjouit d'habiter parmi les enfants des hommes, et ne demande rien de plus que d'être invité à régner dans le cœur de ses enfants.

(L'Adresse est adoptée.)

BILL DES TRANSPORTS

REMISE DE LA PRÉSENTATION DU BILL

L'honorable M. DANDURAND: Honorables sénateurs, je m'étais attendu que le bill des transports, concernant une extension de juridiction de la Commission des chemins de fer, fût prêt cet après-midi. Je découvre qu'il ne le sera ni cette semaine ni au commencement de le semaine prochaine. Vu les circonstances, vu que notre Ordre du jour ne contient rien, et qu'il est peu probable qu'il se produise quelque chose d'ici quelques jours, je propose que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, reste ajourné jusqu'à mardi deux février, à huit heures du soir.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne au mardi deux février, à huit heures du soir.

SÉNAT

Mardi 2 février 1937.

Le Sénat se réunit à huit heures du soir, Son Honneur le Président étant au fauteuil. Prières et affaires courantes.

PROJET DE LOI RELATIF AUX ZONES FRANCHES DE COMMERCE EXTÉRIEUR

PREMIÈRE LECTURE

Bill A, loi permettant l'établissement, l'exploitation et l'entretien de zones franches de commerce extérieur.—L'honorable M. Casgrain.